

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Table of subscription rates for Roubaix-Tourcoing, Nord, Pas-de-Calais, and other regions.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Table of insertion rates for various types of advertisements.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du Journal, à Lille, chez M. OUBRIE, Libraire, Grand-Place à Paris, chez M. HAVAS, Libraire, au 24, rue Notre-Dame des-Victimes, (place de la Bourne), à Bruxelles, à l'Office du Commerce.

Table of financial data including interest rates and exchange rates for various locations like London, New-York, and Havre.

DEPECHE COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix. New-York, 17 mai. Change sur Londres 4.87 1/2; change sur Paris, 5.13 3/4.

Bulletin du jour

Comme on l'a vu, hier, le décret qui investit M. de Marcère des fonctions de ministre de l'intérieur a été publié dans le Journal officiel.

de pressentir quelles sont les tendances du nouveau ministre de l'intérieur. Nous n'avons à constater aujourd'hui que la satisfaction que les organes de la politique radicale témoignent au sujet de cette nomination.

Ce n'est pas M. le maréchal de Mac-Mahon qui, aux yeux de certains hommes en crédit présentement, est le véritable chef de l'Etat, c'est M. Thiers.

Encore une fois, les amis de l'illustre soldat que le 24 mai a chargé de tant et de si lourde responsabilité, étaient bien de lui représenter, combien étrange et dangereuse pour son prestige est la situation qu'on lui a faite.

de l'ingénieur Havas, qui relataient l'explosion d'un mouvement révolutionnaire en Grèce. Nous n'avons pas même mentionné ces rumeurs, jugeant qu'elles ne méritaient aucun crédit.

Le Temps, le Bien Public et la Patrie, assurent que le garde des sceaux va déposer une demande en autorisation de poursuites contre M. Rouvier, député de Marseille.

La Chambre des députés vient d'aborder la discussion du projet de loi sur l'amnistie. M. Clémenceau a ouvert le feu, comme on le verra plus loin, par une apologie en forme de la Commune et de ses précédents.

M. Lokroy, de la gauche a répondu en défendant l'amnistie comme étant une mesure toute politique. Il a signalé les préjudices causés à l'industrie parisienne par l'émigration des ouvriers français à l'étranger.

Le Sénat a adopté les chapitres 1 et 2 du règlement à l'occasion du chapitre 3. M. Paris a développé un amendement demandant que les commissions ne tiennent jamais à Paris. M. Ernest Picard a objecté que cet amendement vicierait la Chambre des députés.

Voici quelques détails biographiques sur le nouveau ministre et le sous-

secrétaire, que nous empruntons au Rappel:

M. de Marcère est né à Domfront, dans l'Orne, en 1828. Il a fait toute sa carrière dans la magistrature; successivement attaché au ministre de la justice en 1848, substitut à Soissons et à Arras, procureur à Saint-Pol, président du tribunal civil à Avesnes, et finalement conseiller à la cour de Douai.

M. de Marcère est un républicain du lendemain, mais son adhésion a été ferme, sincère, éclairée. Il appartenait, dans la précédente Chambre, à cette portion du centre gauche qui se confondit presque avec la gauche et avec les républicains de la veille.

M. de Marcère, nommé membre de la dernière commission des Trente, celle qui prépara l'élaboration de la Constitution du 25 février, fut adjoint à son ami M. Ricard pour la rédaction du rapport sur la loi électorale.

M. Ricard et que l'opinion publique a favorablement accueillies. M. de Marcère n'est pas, à proprement parler, un homme de tribune; néanmoins, la manière dont il s'est tenu, dans les diverses occasions où il a été appelé à porter la parole dans l'Assemblée, autorisent à penser qu'il saura tenir dignement son rôle de ministre.

M. Faye, qui, selon toutes probabilités, doit assister M. de Marcère comme sous-secrétaire d'Etat, est un membre de la gauche, proprement dite. Avocat à Marmande, maire de cette ville après le septembre jusqu'à l'avènement de M. de Broglie, qui le révoqua, M. Faye fut élu député de Lot-et-Garonne aux élections complémentaires du 2 juillet 1871.

Républicain de vieille date, M. Faye a joué un rôle assez important dans l'ancienne Assemblée, dans les négociations de groupes parlementaires. Au 20 février dernier, il fut élu par l'arrondissement de Marmande, et lors de la constitution du bureau de la Chambre, il fut élu questeur.

M. Faye est un orateur distingué, qui a prononcé quelques bons discours sur les questions de la presse, de la loi, de la responsabilité spéciale.

La situation en Orient.

Les nouvelles d'Orient sont de plus en plus alarmantes. Dépêches, correspondances de journaux, lettres particulières, ne justifient que trop les appréhensions émises par les journaux et notamment par le Monde, bien avant que les meurtres de Salonique n'eussent indigné l'Europe: sur toute l'étendue de l'empire ottoman, l'ancien antagonisme de l'islamisme et du christianisme semble revivre dans sa première vigueur.

A Constantinople, la panique n'est pas moindre que dans les centres les plus éloignés de la Roumélie et de l'Anatolie. De l'argent a été distribué aux soldats et aux musulmans des classes inférieures; et leur sert à acheter des poignards et des revolvers; ou leur prête le dessein de renverser le Sultan et de massacrer, puis de piller ensuite les chrétiens. Déjà leur arrogance ne connaît plus de frein: ils insultent publiquement les Grecs et les Armé-

niens, et les préviennent de se préparer à une mort prochaine.

Les résidences favorites des Français, ces beaux villages épars sur les rives du Bosphore, où la nature a réuni tout ce qui peut contribuer au plaisir des yeux et aux charmes d'une existence paisible, la terreur les couvre maintenant de son ombre. On peut être attaqué de nuit, à l'improviste... Comment résister? Les maisons sont construites en bois; il suffirait de quelques allumettes pour tout réduire en cendres. Est-il possible au moins d'espérer un secours à main armée? Oui, après le massacre. Il ne reste donc qu'à prendre conseil du désespoir, qu'à vendre chèrement sa vie... Mais les femmes et les enfants!... Oh! les cruelles angosses! et de quel prix ne sont-elles pas payées, ces heures du soir où l'on jouissait des fraîcheurs du Pont-Euxin transformé en fleuve, d'une lente brise chargée des parfums de la montagne et de jardins sans nombre, et enfin des derniers feux du soleil dorant les sommets de deux continents.

Nous n'inventons pas, nous reproduisons: Les voyageurs partent « en masse; » les résidents européens éloignent leurs familles; les ambassades sont encombrées de gens venant demander des passe-ports.

Un télégramme du Times, expédié d'Athènes pour plus de sûreté, dit que le corps diplomatique siège en permanence, et qu'une milice de volontaires européens, soutenue par des équipages de navires de guerre, serait seule capable de calmer l'effervescence des esprits.

Ajoutons encore quelques traits, d'après la même autorité, à cette rapide esquisse d'un tableau lamentable: l'insurrection s'étend en Bulgarie. Les insurgés brûlent les villages turcs. Les bachi-bouzouks tirent sur les trains quand ils passent. Les communications télégraphiques sont interrompues. Les employés du chemin de fer sont entièrement démoralisés. On raconte que des désordres n'éclatent à Rousthouk. L'Autriche aurait envoyé un vaisseau de guerre à Smyrne, et l'Angleterre y aurait expédié toute une escadre.

L'Agence Havas, elle aussi, est loin de rassurer le public. On lui mande d'Athènes, le 13 mai:

« Le préfet de Syra télégraphie qu'un aviso français, à peine arrivé de Beyrouth, où il était allé faire du charbon, a été appelé à Beski-Kabé, près Constantinople, par l'ambassadeur français, au nom de tout le corps diplomatique. Le commandant de l'avisos aurait annoncé qu'une grande irritation règne à Beyrouth, et une plus grande encore à Damas. »

La commission d'enquête à Salonique demande des renforts. Elle craint une nouvelle explosion du fanatisme musulman. Les Turcs sont irrités à un tel point que les funérailles des consuls n'ont pas encore pu avoir lieu, bien qu'il y ait déjà une dizaine de navires de guerre dans le port. Chose qui doit donner à réfléchir, sur 80,000 habitants environ, il n'y a que 10,000 mahométans, les autres sont juifs ou grecs. Pour que cette minorité, relativement petite, se soit permis l'abominable excès que nous savons, il faut que la race dominante, à portée des boulets et des bombes des escadres européennes, ait senti jusqu'à la fureur le contre-coup des événements de la Bosnie et de l'Herzégovine.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 16 mai 1876.

L'affluence est aujourd'hui considérable. La tribune diplomatique, les tribunes présidentielles, celles des sénateurs et des anciens députés, et les tribunes publiques sont au grand complet. Les drapeaux, comme toujours, sont en majorité. Dans l'enceinte, pas de drapeaux, les groupes conversent et discutent avec animation. Cependant beaucoup de bancs sont vides, car l'organisation des bureaux, qui devait précéder la séance, n'est pas encore terminée.

Enfin, à 2 h. 1/4, M. le président Jules Grévy prend place à son fauteuil; et ouvre la séance.

Tous les ministres, y compris le nouveau ministre de l'intérieur, sont au banc du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la discussion des propositions d'amnistie présentées: 1^o par M. Benjamin Raspail et plusieurs de ses collègues; 2^o par M. Marjane et plusieurs de ses collègues; 3^o par M. Rouvier; 4^o par M. Allain-Targé; 5^o par M. Marceau.

M. Clémenceau dit qu'il soutiendra, sans récriminations, mais avec une entière franchise, la proposition d'amnistie complète et absolue dont il est l'auteur; mais qu'il ne se prononcera pas sur la proposition de M. de Marcère, car il n'est pas de sa commission.

Les conclusions de la commission ne sont pas d'accord avec ses précédents: Après avoir parlé de la nécessité de l'oubli, le rapport propose de ne pas oublier. Après avoir reconnu que les propositions de M. de Marcère et celle de M. Philippoteaux, sont irréconciliables, le rapport propose de ne pas les adopter. Le rapport déclare, en somme, qu'il y a quelque chose à faire, et sa conclusion est de ne rien faire. Il propose à la chambre d'abdiquer entre les mains du gouvernement victorieux, et celui de M. Philippoteaux, le caractère des événements de 1871? Ne peut-on admettre que la ville de Paris a été conduite involontairement et fatalement à travers de cruels désastres, à la plus effrayante des guerres civiles?

Paris n'était pas responsable de l'empire, mais il en a été la première victime, et a été plus que toute autre son influence déléguée. On a voulu en faire une ville de luxe et de plaisir, au lieu d'une ville de travail, (très bien à gauche.) Paris avait été surtout sensible à la privation de ses franchises municipales, et au gaspillage de ses finances communales. En même temps qu'on organisait un grand atelier national, on créait un antagonisme fâcheux entre les populations des villes et celles des campagnes. On organisait l'anarchie pour imposer la médiation de César. (Très bien à gauche.)

La guerre survint dans cette situation anormale. Le mouvement du 4 septembre essentiellement populaire en fut la conséquence. Il se produisit en dehors des chefs du parti républicain qui hésitaient en face des difficultés. Il en résulta entre le gouvernement et la population des méconnaissances, des mécompréhensions insurrectionnelles. Ces mouvements n'avaient pas été préparés, ils étaient produits par un sentiment juste ou faux, des nécessités de la défense. Une des revendications les plus vives de la population parisienne était l'élection d'un conseil municipal. Cette revendication, on le sait, ne reçut pas de satisfaction. Si le malentendu prit enfin une forme plus aiguë, c'est parce qu'on ne fit pas battre la garde nationale qui inspirait une défiance persistante aux chefs militaires d'armée. Et, cependant, la garde nationale, qu'on dit à pu combattre, comme à Buzenval, a eu une conduite brillante et s'est courageusement sacrifiée, pour assurer la retraite du gros de l'armée. (Très-bien! Très-bien! sur divers bancs à gauche.) Des haines très-vives résultèrent du mécontentement de la garde nationale, contre le gouvernement qui avait systématiquement refusé de l'employer activement aux opérations de la guerre.

La capitulation a été une déception d'autant plus grande pour la population de Paris, que ses illusions étaient plus grandes et partagées par beaucoup de ses frères républicains, comme elle de ce qu'on a appelé la folie du siège. En même temps, les nouvelles les plus sinistres avaient couru et l'on croyait à une trahison générale, même dans les classes les plus éclairées. Dans ses conditions, Paris se repit avec ardeur à l'idée républicaine, comme à une espérance de renaissance. Cependant l'Assemblée qui sortit des élections de 1871 était une Assemblée monarchique. Cette Assemblée, par l'un de ses premiers actes, fit déchoir Paris de son rang de capitale. Paris comprit qu'elle avait des intentions révolutionnaires, c'est-à-dire qu'elle voulait détruire la forme républicaine du gouvernement. Les avertissements ne manquèrent pas, et plusieurs orateurs prédirent les funestes conséquences de cette

naïvement cynique, n'accusait personne de sa pauvreté, se rendait la justice qu'il ne travaillait pas assez pour avoir le droit de fumer chez Brébant, vaguait sur le boulevard, humant le parfum des cigares des autres quand personne ne lui en offrait, saisissant au vol l'idée qui passait, le mot qui jaillissait de deux lèvres fines entre deux éclats de rire. Point méchant, paresseux comme un lézard, ayant l'étoffe d'un vrai journaliste et demeurant un commis-voyager de républicains; faisant la place pour les bons mots, il représentait la bohème dans la dernière de ses acceptations, celle qui n'a même plus conscience de sa chute.

Quand on lui reprochait de ne rien faire pour gagner sa vie, il avait le bon esprit de ne pas vous jeter à la tête les noms de Chatterton et de Moreau.

(A suivre).

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 18 MAI 1876.

Chevaliers de l'écritoire

LES RESSOURCES DU JOURNALISME. (Suite). Si l'ancien forçat Robert Monbergier était un mauvais prophète, il faut avouer du moins qu'il prophétisait juste. Depuis que Rumisard possédait un journal, les affaires de sa maison de banque doublaient. Les capitaux n'arrivaient pas seulement à sa caisse par le canal des clients, le journalisme qui prend des chemins tortueux possède autant de cordes à son arc qu'en comptait la lyre antique.

defendu la politique, des décorations dont il eut l'esprit de ne pas se montrer trop fier.

Il s'était habilement mis à l'écart durant la gestation de son œuvre de publicité; maintenant qu'elle semblait viable, il ne redoutait plus d'afficher sa paternité.

Jean de Falais alourdissait son joug le moins possible. Même plus d'une fois, en rappelant la première conversation qu'il avait eue avec Lucien, lors de son retour de Brest, il lui témoignait des regrets de son emportement et de sa brutale exigence.

Il rejetait sa conduite sur le sentiment d'amertume profonde qui débordait de son âme. Le banquier, forcé de vivre à côté de ce compagnon de chaîne, essayait d'alléger le plus possible les fers qui les rivaient tous deux.

Il ne se dissimulait cependant pas que Jean de Falais le séparait d'Albine, et que le départ de Gabriel avait jeté sur toute la maison une teinte de tristesse.

Lorsqu'il lui échappait quelques mots de plainte, Jean l'interrompait en lui parlant d'une spéculation heureuse, en lui apportant une nouvelle politique qui lui permettait de jouer à la bourse à coup sûr; ou l'entretenait de ses créations, les collaborateurs du Progressiste qu'il avait rendus souples et corvéables à merci. Certes, s'il était un métier rude, c'était

celui d'écrire sous la direction de Jean de Falais.

Pas un article ne passait sans que cet homme, doué d'une volonté incroyablement, d'une patience inouïe, ne l'eût complètement lu. Il ne passait ni une phrase ni un mot pouvant prêter le flanc à une interprétation fautive de sa doctrine sur la libre pensée. Depuis le premier-Paris jusqu'aux nouvelles diverses, il parcourait tout, changeant la physiognomie des faits et les présentant sous un jour spéculaire.

Jean ne dormait guère que cinq heures; tout son temps appartenait au travail: travail de révision, travail de composition. Ses articles faisaient événement. On se les arrachait. La verve railleuse, le mépris insultant, la fausse logique, dont ils étaient remplis, s'emparaient puissamment des intelligences. On se demandait où cet homme, nouveau venu de la veille, avait appris cette forme de langage et puisé cette morale religieuse qui, au fond, restait la négation de toute morale et de toute religion.

La doctrine de Jean de Falais flattait toutes les faiblesses, compatissait à toutes les misères, comprenait toutes les abjectivités. Si les hommes étaient vicieux, c'est qu'on avait négligé de les instruire; s'ils étaient brutaux, c'est qu'on les écrivait sous le poids d'une superstition dont il dévoilait les secrets et arrachait le masque.

En lisant cette feuille effrontément souillée de blasphèmes, les hommes de labour, prêts à se mettre du parti de ceux qui les plaignent, les exaltent et les encensent, fermaient le poing en maudissant leur aveuglement ancien. L'ouvrier perdait le respect du maître. Au lieu d'un patron qui le faisait vivre, il ne voyait plus qu'un exploiteur. Ces lectures étaient cent fois plus dangereuses pour la classe, si nombreuse à Paris, qui tient le milieu entre l'artiste, pour le goût que demande la tâche à remplir, et l'ouvrier, qui doit manier un outil. Le journal de Jean de Falais devenait le code, l'Evangile de ceux-là. Ils lisaient les livres qu'il prônait, votaient pour les électeurs indiqués par lui, choisissaient leurs théâtres d'après ses conseils et se formaient une opinion, sur la noblesse et la finance, d'après les chroniques de Gustave Crotale. Celui-là vivait amplement de petits scandales. Oh! les lui apportait avec un empressement charmant. C'était des lettres mettant en jeu l'honneur d'une femme, des initiales transparentes, des récits dont les héros se voyaient partout où vont les heureux. Chacun tremblait de voir sa vie intime saignée dans cette feuille. Chaque semaine Crotale avait soin d'annoncer le menu de sa chronique. Parfois il faisait p. u. s. L'éprouve de ses échos était adressée sous enveloppe à

la personne dont l'aventure piquante défrayait la curiosité hebdomadaire du public. Et le Chevalier de l'Écritoire attendait paisiblement dans son bureau la venue d'un homme respectable dont on dévoilait les secrets douloureux, ou d'une femme dont on racontait les faiblesses.

On transigeait avec Crotale. Le plus souvent, l'éprouve, qui restait inutile dans le panier, se payait plus cher que la copie. Crotale n'avait pas assez de talent pour raconter un fait scandaleux. Il manquait de mots, à une époque où l'esprit de mots tente de détrôner l'esprit des aperçus et la grandeur de l'idée.

Or, comme on ne saurait écrire une critique sans mots, il avait à ses ordres un pauvre garçon fatigué, esflaqué, incapable d'écrire quatre lignes, mais qui apportait un contingent suffisant de mots au chroniqueur. Celui-ci le payait un franc chaque.

Le jour où il portait ses mots, André Cajol, dinait chez Pavard et fumait trois panatellas. Comment vivait-il le reste de la semaine? D'une pièce de cent sous empruntée à un ami qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, d'un titre de vaudeville qu'il cédait à un faiseur, d'un succès auquel il prêtait son enthousiasme au compte d'une débutante. De tout, de rien, il ne semblait pas triste, cependant, il était

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 180^e livraison (13 mai 1876). — TEXTE: La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les colosses de la vallée heureuse, par Louis Rousselet. — Les travaux nocturnes par Mme de Witt. — Christ's-hospital, par Aunt Mary. Dessins de Lix, Théron, Philippoteaux, etc. — Bureaux à la Librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.